

20^{ÈME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE (A)

Dimanche 16 août :

10h30 : MORZINE

MESSES EN SEMAINE

Mardi 18 août : de la Férie

18h30 : CHAPELLE DE PROMERAT (La Baume)

Mercredi 19 août : St Jean Eudes

18h30 : CHAPELLE DE GRAYDON

Jeudi 20 août : St Bernard

18h30 : CHAPELLE SAINT MARTIN (Seytroux)

Vendredi 21 août : St Pie X

15h30 : EHPAD DU HAUT-CHABLAIS (St Jean)

18h30 : CHAPELLE DE GYS (Le Biot)

Samedi 22 août : La Vierge Marie Reine

11h00 : CHAPELLE DES PRISONNIERS (Avoriaz)
avec marche sur les Crêtes de Zore jusqu'à la Croix des Combes et consécration au Cœur Immaculé de Marie. Pique-nique. 7 km de marche. Rdv pour tous à 10h30 au parking se trouvant en face du départ du téléski du Baron (voir les détails au verso).

21^{ÈME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE (A)

Samedi 22 août :

18h30 : LE BIOT, Messe anticipée du dimanche

Dimanche 23 août :

10h30 : MORZINE

MESSES EN SEMAINE

Mardi 25 août : St Louis, roi de France

18h30 : CHAPELLE DE PROMERAT (La Baume)

Mercredi 26 août : de la Férie

18h30 : CHAPELLE DE GRAYDON

Jeudi 27 août : S^{te} Monique, mère de St Augustin

18h30 : CHAPELLE DE MOUDON (Les Gets)

Vendredi 28 août : St Augustin

18h30 : CHAPELLE DU BAS THEX (St Jean d'Aulps)

Samedi 29 août : Le martyr de St Jean Baptiste

11h30 : MORZINE

FÊTE DE SAINT GUÉRIN (22^{ÈME} DIMANCHE DU T.O.)

Pour fêter tous ensemble notre Saint Patron, notez-bien qu'il n'y aura qu'une seule messe ce dimanche dans notre paroisse.

Dimanche 30 août : Fête paroissiale

10h30 : ABBAYE DE SAINT JEAN D'AULPS

Après la messe, un pique-nique sera partagé.

La paroisse offre l'apéritif, le vin et le café.



Marie, Reine de l'univers

Instituée par Pie XII en 1954, la fête de Marie Reine célèbre la royauté spirituelle de la Vierge, fondée sur sa participation unique à la Rédemption et son rôle de Mère de Dieu, invitant les fidèles à renouveler leur consécration à son Cœur Immaculé dans un esprit de foi et de paix. Cette solennité, déplacée au 22 août par Paul VI, souligne la proximité maternelle de Marie auprès du Christ et son pouvoir souverain, source d'espérance et de miséricorde pour l'Église.

La fête est instituée en 1954, dans le contexte encore dramatique de l'après-guerre, quelques années après le dogme de l'Assomption (1950) et dans la ferveur du couronnement de N-D de Fatima. Initialement prévue le 31 mai, la fête a ensuite été déplacée par Paul VI au 22 août.

Pie XII s'appuie sur l'Évangile et la parole de l'Archange Gabriel prédisant que le Fils de Marie régnerait éternellement. Il s'appuie aussi sur les pères de l'Église et la liturgie d'Orient qui ont appelé Marie reine ou souveraine, et sur la liturgie d'Occident et le Salve Regina qui salue Marie comme reine et mère de miséricorde. Citons quelques passages centraux de son encyclique *Ad Coeli Reginam* sur la Royauté de Marie :

1. Comme le Christ pour nous avoir rachetés est notre Seigneur et notre Roi à un titre particulier, ainsi la Bse Vierge est aussi notre Reine et Souveraine à cause de la manière unique dont elle contribua à notre Rédemption, en donnant sa chair à son Fils et en l'offrant volontairement pour nous, désirant, demandant et procurant notre salut d'une manière toute spéciale.
2. Comme le Christ, nouvel Adam, est notre Roi parce qu'il est non seulement Fils de Dieu, mais aussi notre Rédempteur, il est également permis d'affirmer, par une certaine analogie, que la Vierge est Reine, et parce qu'elle est Mère de Dieu et parce que comme une nouvelle Ève, elle fut associée au nouvel Adam.
3. Que tous les fidèles chrétiens se glorifient donc d'être soumis à l'empire de la Vierge Mère de Dieu qui dispose d'un pouvoir royal et brûle d'amour maternel.
4. Quiconque donc honore la Souveraine des Anges et des hommes - et que personne ne se croie exempté de ce tribut de reconnaissance et d'amour - l'invoque aussi comme la Reine très puissante, médiatrice de paix : qu'il respecte et détende la paix, qui n'est ni injustice impunie ni licence effrénée mais concorde bien ordonnée dans l'obéissance à la volonté de Dieu ; c'est à la conserver et à l'accroître que tendent les exhortations et les ordres maternels de la Vierge Marie.

La royauté de Marie appelle une réponse de notre part. **Pie XII demande une consécration du monde en ce jour-là :**

" Nous ordonnons également que, ce jour-là, on renouvelle la consécration du genre humain au Cœur Immaculé de la Bienheureuse Vierge Marie."

Paul VI, dans son exhortation apostolique *Signum Magnum* demande une consécration personnelle en ce jour-là :

Paroisse St Guérin en vallée d'Aulps

Curé : Père Alain Curral – Presbytère – 1, Route de la Manche 74110 Morzine – Tél : 04 50 79 29 20

Permanences : mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h, le jeudi de 15h à 18h et le samedi de 9h30 à 11h30 (sauf jours fériés)

Courriel : st-guerin@diocese-annecy.fr - Site internet : <http://www.diocese-annecy.fr/st-guerin>

" Nous exhortons tous les fils de l'Église à renouveler personnellement leur propre consécration au Cœur Immaculé de la Mère de l'Église, et à mettre en pratique cet acte très noble de culte en menant une vie toujours plus conforme à la volonté divine, dans un esprit de service filial et d'imitation de leur Reine du ciel."

Dans notre paroisse, nous vivrons cette fête du 22 août avec le programme suivant :

- ➔ **RDV à 10h30** au parking se trouvant en face du départ du téléski du Baron pour laisser quelques voitures et charger tout le monde en direction d'Avoriaz.
Coordonnées GPS : 46,19485°N,6,74045°E
- ➔ **Messe à 11h** à la chapelle des Prisonniers.
- ➔ **Départ de la marche sur les Crêtes de Zore en direction de la Croix des Combes** et arrêt pique-nique au Belvédère ou avant selon l'état des marcheurs : 4.8 km
- ➔ Descente vers la Croix des Combes, **cérémonie de Bénédiction de la Croix et consécration au Cœur Immaculé de la Bienheureuse Vierge Marie.**
- ➔ Retour par le chemin vers le parking du Téléski du Baron (les chauffeurs utilisent les voitures laissées pour aller chercher les voitures à Avoriaz et reviennent au parking du baron récupérer tout le monde). Marche totale : environ 7 km.

CONCERT D'ETE

Mardi 18 août à 18h en l'église des Gets, concert Orgue Aeolian, orgue de barbarie et cors des Alpes, avec « Cors et Accords ».

NOS JOIES

Victor MUDRY, fils de Patrice MUDRY et de Marine BERGER est devenu enfant de Dieu par le baptême, le 8 août à Seytroux.

NOS PEINES

- **L'eucharistie a été célébrée le dimanche 9 août en l'église de Morzine**, pour le repos de l'âme de Monsieur Alexis PETITDEMANGE, âgé de 25 ans, dont les obsèques ont eu lieu en cette église le 29 juillet.
- **L'eucharistie a été célébrée le dimanche 9 août en l'église de Morzine**, pour le repos de l'âme de Monsieur André TARDY, âgé de 89 ans, dont les obsèques ont eu lieu en cette église le 30 juillet.
- **L'eucharistie sera célébrée le dimanche 16 août à 10h30 en l'église de Morzine** pour le repos de l'âme de Madame Marie-Louise BAUD née BAUD, âgée de 100 ans, dont les obsèques ont eu lieu en cette église le 12 août.

VENUE DU SAINT PERE EN FRANCE

Les inscriptions sont ouvertes pour participer au déplacement organisé par le service des pèlerinages du diocèse d'Annecy à l'occasion de la venue du Saint Père en France, les 25 et 26 septembre prochains à Paris. Pour cet événement exceptionnel, le diocèse d'Annecy fait deux propositions avec un transport en autocar au départ de la Haute-Savoie.

1°) Jeunes de 17 à 35 ans (25 et 26 septembre) : 115 €

2°) Ouverte à tous (26 septembre) : 110 €.

Pour vous inscrire, consultez le site internet du diocèse :

<https://www.diocese-annecy.fr/agenda/leon-xiv-en-france>

PUBLICATION DES BANS

Il y a projet de mariage entre :

- Jean-Baptiste FLIELLER, fils de Damien FLIELLER et de Anne FUNFSCHILLING avec Camille KLOPOCKI, fille de Benoît KLOPOCKI et d'Elisabeth BUFFENOIR. Ce mariage est prévu en l'église de La Baume le 5 septembre.
- Christophe MULLER, fils de Jacky MULLER et de Mireille MUFFAT, avec Lydie PRUDHON, fille de Roland PRUDHON et de Martine TAVERNIER. Ce mariage est prévu en l'église de Morzine le 12 septembre.

LA SAINTE EUCHARISTIE SERA OFFERTE POUR :

- **À MORZINE, dimanche 16 août à 10h30 :**
Marie-Louise BAUD née BAUD • André TARDY • Alexis PETITDEMANGE • Roger CHAUPLANNAZ (anniversaire) • Solange DIDES • Martine CONCASTIE • Monique LANVERS • Yolande AMBROSINO • Famille François RICHARD (du four), Jeanine RICHARD, Adèle et Pierrot BEARD • Raymond et Pierre BUET • Albert BUET • François PREMAT • Jeanine, Thierry et Antoine POLLET-VILLARD • Odile GAYDON • Bernard GILLES et famille • François PAGE et famille • Marie Armande BAUD et p. déf. • Christian MARULLAZ et ses parents • Repos des âmes de la famille BAUD-PEGUET • En remerciement à la S^{te} Vierge pour protection fam. NWACHUKU et la grotte de Bellecombe • Marie-Sophie, René, Albert MARULLAZ et Agnès BAUD • Jeanine et Marius BRAIZE • Louis INVERNIZZI • Marie-Thérèse BERGER et Simone BRON • Léon MARION • Philippe COPPEL • Germaine LAVANCHY • Jean GAILLARD • Marie et Clément BURNOUD et p. déf. • Simone BOUVET • Fabien et Denis COTTET GALLAY et Marinette • Henri DELALE • Christian GARIN-NONON • Fernande VULLIEZ • Félix et Henriette COFFY et par. déf. • Déf. fam. HAUTEVILLE et GALLAY • Elise GRISON.
- **À LA CHAPELLE DE PROMERAT, mardi 18 août à 18h30 :**
Emmanuel MUFFAT et viv. et déf. fam. MUFFAT et MERCIER.
- **À LA CHAPELLE DE GRAYDON, mercredi 19 août à 18h30 :**
Jean, Virginie et Thomas VOIRON.
- **À LA CHAPELLE ST MARTIN, jeudi 20 août à 18h30 :**
Marie-Christine DOZZA (anniversaire) • Bernard et René.
- **À MORZINE, dimanche 23 août à 10h30 :**
Marie-Louise BAUD • André TARDY • Alexis PETITDEMANGE • Solange DIDES • Martine CONCASTIE • Monique LANVERS • Yolande AMBROSINO • Jeanine, Thierry et Antoine POLLET-VILLARD • Odile GAYDON • François PREMAT • Défunts des familles GERVEX et MARULLAZ, en union avec Claude et Cécile • Maxime et Monique JOLIFF • Yves et Jane LE PANNERER • Marthe BOUDZY • Antoine GAYDON, son épouse Odile et leur fils Antoine • Famille Antoine GAYDON • Déf. de la famille d'Odile RICHARD et frère Jean • Déf. de la famille Germain PREMAT, Pères BOUVET et BOUCHET • Roger, Dédé, Hélène et Yvette CHAUPLANNAZ • Marie-Thérèse BERGOEND • Irène et Jehan VARTAN et Chantal VARTAN • Philippe COPPEL • Eusèbe GAGNEUX • Jean GAILLARD • Germaine LAVANCHY • Noël GEROUDET • Henri DELALE • Christian GARIN-NONON • Esther MENOUD • Fernande VULLIEZ • Elise GRISON.
- **À LA CHAPELLE DE PROMERAT, mardi 25 août à 18h30 :**
Emmanuel MUFFAT et viv. et déf. fam. MUFFAT et MERCIER • Juliette MORALLET et par. déf. • Jeanne et René POLLIEN.